



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1746

Attribution d'une subvention d'investissement de 6000 € à l'association ARCHEO'MUR pour un projet portant sur la création d'une fresque archéologique dans le quartier de l'Industrie à Lyon 9e - Lancement de l'opération n°60SEPAT "Aide aux lieux patrimoniaux d'exception 2021-2026" - Affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2, programme 00005

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 19 MAI 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 MAI 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 MAI 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 25 MAI 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), M. DRIOLI (pouvoir à M. BOSETTI), Mme FRÉRY (pouvoir à M. HUSSON), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. SECHERESSE (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1746 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 6000 € A L'ASSOCIATION ARCHEO'MUR POUR UN PROJET PORTANT SUR LA CREATION D'UNE FRESQUE ARCHEOLOGIQUE DANS LE QUARTIER DE L'INDUSTRIE A LYON 9E - LANCEMENT DE L'OPERATION N°60SEPAT "AIDE AUX LIEUX PATRIMONIAUX D'EXCEPTION 2021-2026" - AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-2, PROGRAMME 00005 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 mai 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon 2021-2026 qui comprend le projet « Aide aux lieux patrimoniaux d'exception ».

Par délibération n° 2022/1421 du 27 janvier 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Aide au patrimoine et édifices culturels 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00005.

Cette enveloppe « Aide aux lieux patrimoniaux d'exception » permet à la Ville de soutenir financièrement des projets de restauration et de valorisation portant sur des ensembles patrimoniaux, composant le paysage urbain historique et le patrimoine lyonnais, que ces ensembles soient protégés ou non au titre des Monuments Historiques.

Dans la cadre de sa politique culturelle et patrimoniale, la Ville de Lyon participe, en partenariat avec l'État et la Direction régionale des affaires culturelles, à la préservation et à la transmission de ce patrimoine d'exception qui fait la richesse de son territoire.

Ainsi, la 4^{ème} Convention Patrimoine, signée le 06 décembre 2019 entre la Ville de Lyon et l'État, rappelle l'engagement conjoint et continu des parties dans la sauvegarde des biens composant le patrimoine lyonnais.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les subventions d'investissement votées ces dernières années par la Ville de Lyon en faveur de différents projets, tels que la restauration de la Galerie Philibert Delorme - Lyon 5^{ème} (60 000 € en 2017), la restauration de la Chapelle Ile Barbe - Lyon 9^{ème} (115 000 € entre 2017 et 2019), la restauration de la Chapelle de l'Hôtel Dieu - Lyon 2^{ème} (214 000 € entre 2017 et 2020) ou encore la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de l'Institut Lumière - Lyon 8^{ème} (100 000 € en 2019).

Cette enveloppe de subventions d'investissement, inscrite dans le plan d'équipement pluriannuel 2021-2026 de la Ville de Lyon à hauteur de 850 000 € constitue une aide aux lieux patrimoniaux d'exception, périmètre élargi, dans le cadre de ce mandat, aux murs peints qui font la renommée de la Ville de Lyon.

Elle comprend donc deux volets distincts :

- une part des crédits sera affectée aux projets de restauration ou de valorisation de biens remarquables situés sur la commune ;
- une partie de l'enveloppe permettra également à la Ville soutenir les projets portés par des tiers concernant des murs peints situés sur la commune.

S'agissant d'une enveloppe de subventions, il convient de rappeler que toute décision d'attribution fera l'objet au préalable d'une délibération spécifique du Conseil municipal.

C'est le cas de celle présentée ci-après.

Issue de la Commission Patrimoine du Conseil de Quartier Vaise-Industrie-Rochecardon (CQ VIR), l'association Archéo'Mur, créée en 2018, a pour objectif de créer un mur peint de 130m² dans le quartier de l'Industrie (Lyon 9^{ème}).

Tirant son nom des multiples installations industrielles qui ont fait la renommée de la Ville, il n'en est pas moins le témoin d'une richesse patrimoniale et archéologique.

En effet, les fouilles récentes liées aux projets d'aménagement ont permis de révéler de nombreux témoignages d'occupation (mésolithique, néolithique et occupation gauloise notamment).

C'est aussi dans ce quartier que sont nés les tous premiers murs peints lyonnais. C'est en effet en haut du cours Marietton que d'immenses fresques furent peintes dès le début des années 80 : la cocasse scène d'équilibriste de Joost Swarte (1984), la Lada-Poch de Lucien et ses amis, héros de Franck Margerin (1986), le bateau d'Alger de Loustal (1992) et le décor urbain futuriste de Ever Mullen (1994), toutes peintes par Mur'Art.

En créant un nouvel élément patrimonial au sein du quartier de l'Industrie, sur le mur d'une copropriété au 53 rue des Docks, ARCHÉO'MUR souhaite ancrer le citoyen dans l'histoire et l'identité de son quartier. Cette fresque historique constituerait, en outre, un atout indéniable sur le plan touristique.

Archéo'Mur est aussi un projet participatif mené en concertation entre les artistes muralistes (Céleste Gangolphe & Vincent Leclère, maîtres d'œuvre), le Service Archéologique de la Ville de Lyon, les élèves du quartier (école Laborde) et les habitants et usagers du quartier.

Deux maquettes furent présentées au vote des habitants lors des dernières Journées Européennes du Patrimoine : la maquette plébiscitée, symbolisant le passage de 5 000 ans d'histoire, représente une amphore monumentale au centre laissant découvrir en seconde lecture, à travers le traitement en dessins, une multitude d'éléments de différentes époques (des coquillages, des motifs faisant référence à la céramique antique, à l'âge industriel...) et faisant écho à l'histoire du quartier et à ses légendes.

Pour aider la structure en phase conception, la Ville de Lyon a apporté une aide financière de fonctionnement à hauteur de 4 000 € versés en 2019 (dans le cadre du Fonds d'Intervention du Patrimoine).

Afin de permettre à cette association de poursuivre le projet et réaliser la fresque qu'elle souhaite inaugurer en juin 2022, la Ville de Lyon souhaite lui apporter une subvention d'investissement de 6 000 € sur un budget prévisionnel global de 27 000 €. La structure

a également lancé en parallèle une campagne de mécénat auprès des entreprises du quartier, ainsi qu'une opération de financement participatif.

Dans ces conditions, et compte tenu de l'intérêt du projet « Archéo'Mur » pour notre ville sur les plans historique, patrimonial, et touristique, je vous propose d'approuver l'attribution d'une subvention d'investissement à hauteur de 6 000 euros à l'association Archéo'Mur.

La dépense en résultant de 6000 € sera financée dans le cadre de l'opération n°60SEPAT« Aide aux lieux patrimoniaux d'exception 2021-2026 », financée par affectation d'une partie de l'AP n° 2021-2, programme 00005.

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/1421 du 27 janvier 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement d'opération n° 60SEPAT « Aide aux lieux patrimoniaux d'exception 2021-2026 » est approuvée. Elle sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2, programme 00005.
- 2- Une subvention d'équipement à hauteur de 6 000 € est allouée à l'association Archéo'Mur pour la réalisation d'une fresque archéologique dans le quartier de l'Industrie, à Lyon 9^{ème}.
- 3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00005, AP n° 2021-2, opération n°60SEPAT, et sera imputée sur le chapitre 204, fonction 312, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variation, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2022 :	200 000 €;
- 2023 :	150 000 €;
- Au-delà de 2023 :	500 000 €

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET